MODE D'EMPLOI :

-Déplier la sangle d'ancrage réglable afin de l'enrouler autour du support.
Installation de la sangle d'ancrage réglable en étranglement sur un support horizontal (fig. 1) ou sur un support vertical.
Verrouiller en passant une extrémité à l'intérieur de l'anneau principale de la sangle d'ancrage en étranglement sur la structure.(fig 1)
Appliquer un effort su la sangle pendant, pour permettre le serrage autour de la structure .
Vous pouvez accrocher un cordage ou antichute par l'intermédiaire d'un mousqueton conforme à la norme EN 362. (fig 2)



FIG. 1



FIG. 2

SANGLE D'ANCRAGE REGLABLE

Ref. 1012473 –1013629-1013628
Conforme EN 795 Classe B



Date de fabrication ....../......./......
Date d'achat : ...../......./......
Date de mise en service : ....../......./......
Nom de l'utilisateur : ....
Numero de serie n°.......................................
Commentaires:......................................
....
....



ANTEC
35-37 rue de la bidauderie – BP 334 - 18100 VIERZON - FRANCE
Tél. : 02 48 53 00 80 - Fax : 02 48 52 04 94

Examen CE de type realisé par : APAVE Sudeurope - BP 193 – 13322 Marseille Cedex 16
Tel : 04.96.15.22.60 ; Fax : 04.96.15.22.61

SANGLE D'ANCRAGE REGLABLE

INSTRUCTIONS GENERALES

AVANT CHAQUE USAGE, ASSUREZ-VOUS QUE :

- Les recommandations propres à chaque équipement utilisé avec ce matériel soient respectées.
- S'assurer également de la compatibilité d'emploi avec chaque élément.
- Les sangles ne soient pas endommagées, entaillées, déformées ou usées et que les coutures soient intactes.
- L'ancrage n'est pas défectueux.
- Une vérification annuelle doit être effectuée par une personne compétente.
- Qu'ils soient retirés du service, s'ils ne passent pas l'inspection et qu'ils soient remplacés immédiatement.
- S'assurez vous du bon fonctionnement de la boucle réglable et vérifier qu'il n'y est pas de trace de corrosion et déformation des éléments métalliques susceptible d'affecter la résistance mécanique de l'équipement

NE JAMAIS :

- utiliser ce produit autour d'une structure comportant des arètes vives ou tranchantes.
- attacher plus d'un mousqueton à un anneau d'amarrage.
- attacher la sangle réglable sur un point d'ancrage bas sans antichute absorbeur conforme à la norme EN 355.
- modifier le point d'ancrage en aucune façon.
- employer un connecteur à verrouillage manuel s'il doit être employé plusieurs fois par jour.
- travailler sans harnais d'antichute et système d'arrêt de chute s'il y a risque de chute.
- verrouiller les deux extrémités par un connecteur sur un support vertical.

CE PRODUIT DOIT ETRE :

- immédiatement remplacé si l'on doute de sa sécurité
- de préférence attribué personnellement à un utilisateur.
- stocké à l'abri de sources de chaleur importante.
- utilisé seulement par des personnes formées.
- utilisé uniquement dans le domaine de l'élagage
- utilisé avec des mousquetons auto verrouillant.
- révisé après avoir été sujet à une chute ou en cas de doute par une personne compétente ou par le fabricant.
- protégé des produits chimiques (potasse, chlore, acide, ect ...) .
- protégé contre les frottements et les chocs.
- nettoyé avec les produits cités, ci-après, diluant, cétone, éther, savon.
- séché naturellement sans contact de flammes
- utilisé par une seule personne munie d'un système antichute conforme (EN 353/2, EN 355).
- réparé exclusivement par le fabricant.
- utilisé autour d'une structure de résistance minimale de 10kN

ENTRETIEN ET STOCKAGE :

Un bon entretien ainsi qu'un stockage adéquat de votre EPI assureront une meilleure longévité au produit tout en garantissant votre sécurité.
Veillez a respecter strictement ces recommandations :
. nettoyez le à l'eau et au savon doux. N'utilisez en aucun cas des solvants acides, ou des bases.
. laissez le sécher dans un endroit ventile et a distance de tout feu direct ou de toute autre source de chaleur. Stockez le dans un local a l'abri de l'humidité et des rayons ultraviolets
. évitez toute atmosphère corrosive, surchauffée ou réfrigérée.

TRANSPORT :

Lors du transport vérifiez que votre EPI soit range a l'abri de toute source de chaleur, humidité, atmosphère corrosive, rayons ultraviolets, etc. …

SIGNIFICATION DU MARQUAGE :

_ Le nom, la marque commerciale ou tout autre moyen d'identification du fabricant ou du fournisseur,
_ La désignation du produit et/ou, sa référence,
_ CE xxxx : Logo CE suivi du n° de l'organisme notifié, intervenant dans la phase de contrôle de la production,
_ EN xxx : Numéro de la norme européenne de conformité,
_ Le pictogramme normalisé indiquant à l'utilisateur de lire la notice,
_ Le numéro de lot ou le numéro de série,
_ L'année de fabrication,